

L'AMAP « Les Petites Blettes » de VERNAJOUL

Saison 2023/2024

Notre AMAP est une Association loi 1901 créée en 2008 qui a pour objet de s'appuyer sur une Agriculture Paysanne pour :

- Promouvoir un commerce équitable local entre agriculteurs et consommateurs
- Promouvoir une alimentation de qualité et diversifiée
- Tenter de développer une attitude citoyenne réflexive sur les pratiques de consommation

Notre AMAP se veut...

PARTICIPATIVE !....

.... chacun est invité à prendre part au fonctionnement de l'AMAP via les veilles du mardi soir (2 à 3 fois par campagne), en prenant la responsabilité d'un produit, et/ou en devenant membre du bureau.

Ces responsabilités sont TOURNANTES et changent chaque année !

Ainsi tous les adhérents sont amenés à connaître différents producteurs et à faire fonctionner l'AMAP



CONVIVIALE !....

.... les papotages du mardi soir et les discussions avec les producteurs font le sel de l'AMAP. On échange des nouvelles, des recettes, des idées de lecture et tant d'autres choses !

SOLIDAIRE !....

.... nous, adhérents de l'AMAP, sommes des **CONSOMM'ACTEURS** : c'est à dire que nous restons attentifs aux producteurs qui nous livrent et que nous les soutenons en cas de coup dur (si besoin cette décision est prise de façon collégiale)

Les infos sont diffusées par MAIL

Un BLOG rassemble les infos essentielles

<https://lespetitesblettes.weebly.com/>

Livret d'accueil de l'AMAP de Vernajoul

La campagne annuelle démarre vers le 20 août et se termine autour du 14 juillet.

Tout nouvel adhérent à l'AMAP doit obligatoirement s'engager à l'année pour un panier de légumes (à 10 ou 16 €).

Les autres produits sont facultatifs.

(à partir de la 2ème année d'adhésion, les légumes deviennent facultatifs)

Le montant de l'**ADHESION annuelle est de 5€** (payable en liquide en début de campagne)

L'AMAP repose sur la **VENTE DIRECTE** du producteur au consommateur...

Raison pour laquelle chacun remplit un **grand nombre de CHEQUES** en début de campagne. Ils sont encaissés au fur et à mesure de l'année (c'est un peu pénible, mais ça reste le plus efficace et le système a fait ses preuves!)

Chaque **MARDI**, de 18h15 à 19h, vous pouvez rencontrer les différents **PRODUCTEURS**, leur faire éventuellement un retour direct (et bienveillant!) sur leurs produits.

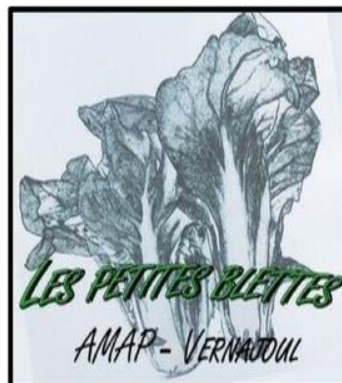


Les entrées sont possibles en août et le 1^{er} mardi de septembre ; ensuite, les entrées sont possibles le 1^{er} mardi d'octobre et le 1^{er} mardi de janvier.

- Toute personne intéressée peut bénéficier d'un panier d'essai qu'il commandera auprès de l'AMAP (panier à 10€ ou à 16€, payable directement auprès du producteur)

Contacts pour la saison 2023-2024

Olivier **06 71 70 28 58** et Sébastien **06 12 19 39 07**



Notre AMAP s'appelle **LES PETITES BLETTES !**

Clin d'œil à ce légume souvent mal aimé...

Elle met en relation des producteurs de proximité pratiquant l'agriculture biologique et des consommateurs désireux de manger des produits locaux de qualité

Via notre AMAP, nous soutenons un maraîcher en nous engageant sur l'année à acheter ses **LEGUMES !**

Simon et Isabelle sont à la tête d'une petite ferme à Dun, leur production est complétée par les légumes d'Armand Pein (précédent fournisseur de l'AMAP) ainsi que de Adrien XXX. Tous leurs produits sont certifiés Bio

L'AMAP c'est aussi tout un tas d'autres produits !
PAIN, OEUFS, FRUITS, VOLAILLES, FROMAGES, VIANDES mais aussi **MIEL, POISSON, TISANES, ASPERGES**
pour certains produits, l'engagement est annuel, pour d'autres, les commandes sont ponctuelles



Les adhérents **S'ENGAGENT pour TOUTE la campagne** annuelle, notamment sur certains produits (légumes, pain, œufs, fruits, fromages, volailles).

C'est une garantie pour le producteur de pouvoir écouler ses produits toute l'année, et une garantie pour nous consommateurs de conserver un prix stable toute l'année.